



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Zimbabwe

Question écrite n° 115807

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann prie M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui faire connaître sa position sur la situation humanitaire au Zimbabwe.

Texte de la réponse

L'accélération de la « réforme agraire » au Zimbabwe, qui a entraîné l'effondrement de la production agricole, a abouti à une situation économique très préoccupante (crise alimentaire, contraction du PIB de - 40 % en cinq ans, hyper inflation, pénurie de devises et de carburant). L'opération « Restore order », menée en 2005 par le gouvernement zimbabwéen, a ajouté aux violations des droits politiques, des violations des droits économiques et sociaux, entraînant la destruction de nombreux quartiers, laissant 700 000 personnes sans abri ou privées de leur source de subsistance. La France est préoccupée par la situation actuelle au Zimbabwe, tant par le climat de violence politique que par les difficultés de l'économie nationale et leur impact pour les Zimbabwéens. Les sanctions européennes, qui ont été adoptées en février 2002 pour faire pression sur le gouvernement zimbabwéen, ne visent pas la population. Le Zimbabwe bénéficie au contraire d'une attention particulière par le maintien du montant de l'aide. En 2006, l'Union européenne a consacré 86,1 millions d'euros pour le Zimbabwe dans les secteurs de la santé, du développement social, des droits de l'homme, de l'accès à l'eau, de l'éducation, de l'aide humanitaire et alimentaire. Par sa contribution au Fonds européen de développement (FED) et son aide bilatérale directe, la France participe au soutien de la population zimbabwéenne. Notre ambassade à Harare, en liaison avec les autres missions européennes, nous informe régulièrement de l'évolution de la situation au Zimbabwe. Le 7 septembre dernier, le Parlement européen a adopté une résolution sur le Zimbabwe dans le cadre des débats sur les cas de violation des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit. La France est naturellement solidaire de la position commune européenne. Elle déplore l'impasse actuelle des relations du Zimbabwe avec l'Union européenne et leur impact sur ses relations avec la SADC et l'Afrique en général. La France est disposée, avec l'ensemble de l'Union européenne, à rétablir des relations normales avec le Zimbabwe dès que la situation évoluera de façon positive au regard des critères de l'Union européenne. Elle recherchera d'ici là les voies du dialogue entre l'Union européenne et le Zimbabwe afin d'y parvenir. La France souhaite vivement que le Zimbabwe retrouve, avec le soutien de la communauté internationale, la voie de la réconciliation nationale, de la paix et du développement.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115807

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 2007, page 436

Réponse publiée le : 13 mars 2007, page 2616